

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2021

www.saintpierredechartreuse.fr



CHERS CHARTROUSSINS,

Grâce aux Associations du village, et sous la coordination de Guy Becle-Berland, nous avons eu à cœur de programmer de nombreux événements festifs et culturels tout au long de cet été 2021, pour vous permettre, à vous et nos visiteurs, de vivre d'agréables moments de fête tous ensemble : Les Endimanchés, Le P'tit Son, les Fêtes du 15 août, Mémoires du Village, ... Nous voulons impulser une politique culturelle et artistique forte à Saint-Pierre de Chartreuse. Et cet été en marque le lancement. Dans la même ambition, nous poursuivons nos réflexions sur la création d'un « pôle culturel et associatif », dans le bâtiment de l'Ancienne mairie. Ce projet deviendra possible si nous le concevons tous ensemble et si nous lui trouvons un modèle économique viable. Je vous invite à y travailler ensemble, au sein d'un groupe de travail qui se réunira le samedi 28 août à 10h en mairie.

Pendant ces six derniers mois, de nombreuses réalisations ont pu être mises en œuvre par la Municipalité : Actions de soutien social, aménagements de sécurité des routes de La Diat, expérimentation d'une nouvelle organisation des points tri, rénovation du bassin de la piscine, remise en état des routes, réfection du mur du cimetière et agrandissement du terrain de pétanque sur le Plan

de Ville, déviation des réseaux enterrés pour préparer la construction de la future Maison du Parc / Office de tourisme début 2022, plan d'adressage, ...

D'autres projets d'investissements sont actuellement à l'étude et se réaliseront dans les prochains mois : Maison de santé dans le bâtiment de l'Ancienne mairie, remplacement des réseaux d'eau et assainissement, rénovation énergétique des bâtiments, suppression de la décharge de Perquelin, diversification touristique 4 saisons, construction de la Maison du Parc et aménagement du Plan de Ville, ... Nous tiendrons une réunion publique le samedi 25 septembre 10h en salle du conseil, qui nous permettra de vous rencontrer et répondre à vos questions sur ces projets municipaux.

Enfin, à l'initiative de Cécile Lasio, Première adjointe au tourisme, des réunions de travail se tiendront en septembre sur le projet de développement touristique de Saint-Pierre de Chartreuse, « village-station de pleine nature ».

Je vous souhaite un bon été 2021,

Stéphane GUSMEROLI,
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
et Vice-président au Parc de Chartreuse

L'INFORMATION MUNICIPALE

Chaque mois, nous publions la « Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse », pour vous informer sur les décisions prises en Conseil Municipal et sur la mise en œuvre des projets. Nous y incluons également des informations sur l'intercommunalité, sur l'actualité, sur les événements, sur les actions associatives qui ont lieu dans le village. Vous pouvez recevoir cette lettre par email (en vous inscrivant sur le site internet de la mairie). Vous pouvez aussi venir récupérer un exemplaire papier directement à la mairie. Tous les exemplaires précédents sont disponibles sur le site internet ou consultables à l'accueil de la mairie. Date de publication : le samedi suivant le Conseil municipal du mois. Des informations régulières sont aussi diffusées sur le site internet ou la page Facebook de la Commune, ou via notre mailing-list. Inscrivez-vous !

Des réunions publiques sont aussi organisées périodiquement pour présenter les actions et les projets en cours.

LES PROJETS ET LES ACTIONS EN COURS DE LA MUNICIPALITÉ

ADOPTION DE PLANS-PROJETS MUNICIPAUX ANNUELS

Chaque année, des « plans-projets municipaux » sont adoptés par délibération, pour recenser les actions et projets à étudier et mener par les élus. Le 12 avril 2021, le Conseil municipal a validé son second plan-projets. La liste exhaustive de ces projets est disponible sur le site internet de la mairie. Un nouveau plan-projet sera voté début 2022, en même temps que l'adoption du budget prévisionnel.

ECOUTE DES BESOINS ET PARTICIPATION CITOYENNE

Le Maire assure des permanences en mairie, tous les samedis matin entre 8h et 10h. Pour prendre rendez-vous, il vous faut contacter l'accueil de la mairie.

Des « permanences sociales » sont assurées par Claire GARCIN-MARROU, Conseillère municipale en charge des affaires sociales sont ouvertes à tous, tous les samedis des semaines impaires (sauf jours fériés) : de 8h30 à 10h (accueil sur rendez-vous à l'accueil Mairie, ou par téléphone : 04 76 88 60 18 ou 06 76 06 72 25) et de 10h à 11h (accueil sans rendez-vous). Elles permettent d'être à l'écoute de vos besoins et de vous orienter pour trouver la résolution aux urgences exprimées.

Dominique CABROL, adjointe déléguée à l'urbanisme peut vous recevoir chaque vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous pris auprès de l'accueil de la mairie. Lors de ces permanences, seront apportées des précisions sur les formalités nécessaires à la réalisation de votre projet ou la concordance de celui-ci avec le règlement du PLUI.

Des ateliers sont organisés pour travailler avec les habitants ou avec les Associations sur des sujets particuliers. Les habitants qui le souhaitent peuvent organiser des réunions de hameaux ou désigner des correspondants de hameaux. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Jeanne GERONDEAU.

ACTION SOCIALE

Le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse a délibéré le 8 décembre 2020 pour étudier la mise à disposition des habitants et des associations du village un minibus 9 places en « autopartage ». Les études de faisabilité se poursuivent, notamment avec le partenaire potentiel Citiz et avec l'aide du Parc de Chartreuse.

Un bus « France Services » viendra assurer des permanences dans le village, Place de la mairie, dès ce mois de septembre 2021, les lundi après-midi, pour assurer un accompagnement pour le compte de : La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice ou encore la Direction générale des finances publiques. Vous serez accueillis par des agents médiateurs de l'association PIMMS MEDIATION.

ADRESSAGE DES VOIES COMMUNALES

Après une longue phase de concertation avec les habitants et les hameaux, le Conseil municipal a validé la liste des futurs noms de voies de notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, ainsi que le principe de numérotation métrique de l'adressage. Les nouvelles adresses ont été transmises dernièrement par voie postale à tous les propriétaires qui devront les communiquer à leurs locataires. La pose des plaques de rue et la remise de votre numéro d'habitation sont prévues cet automne.

CONSEIL DES JEUNES ÇA BOUGE SUR LE BIKE-PARK !

Avec les conseils de professionnels et l'aide des bénévoles, les jeunes ont élaboré un projet de réaménagement du site du bike-park à La Diat, afin de créer plusieurs parcours de niveaux progressifs. Ils ont travaillé avec Fred du PAJ. Les jeunes ont choisi Benoît Koch pour réaliser les gros travaux, qui ont commencé le 29 mai, pour une durée d'un mois. En parallèle, les jeunes ont souhaité organiser un événement sur le bike park, « Punch pour le pump » qui a eu lieu le samedi 3 juillet 2021.

Pour rappel, le Conseil des jeunes est animé et encadré par Fred et Elise du PAJ, avec la participation d'une élue et d'habitants du village. Il est ouvert à tous les jeunes du village de 11 à 17 ans sans inscription au préalable. Il est possible d'intégrer ce Conseil à tout moment. Un grand merci à Aimie, Thelma, Pauline, Mathias, Ugo, Noah Tya, Félix pour votre implication.

EAU / ASSAINISSEMENT

Trois projets d'amélioration du dispositif d'assainissement des eaux usées sont actuellement à l'étude par la Municipalité : l'extension du réseau d'assainissement collectif aux Egaux, la mise en place d'un assainissement semi collectif à Cherlieu, l'extension du réseau d'assainissement collectif à Brévardière. Pour ces trois projets, le Conseil municipal a sollicité des subventions auprès du Département de l'Isère et de l'Agence de l'Eau. En fonction des subventions effectivement acquises, un premier projet pourrait être réalisé en 2022.

Le Conseil municipal réalisera, à partir de cet automne la réfection du réseau d'eau potable du secteur Les Cottaves/Revol/Guillots. Le coût des travaux s'élève à 422 457 € HT. Pour cette opération, la Commune a obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau et du Département de l'Isère.

Le Conseil municipal prépare actuellement le renouvellement des services de gestion de l'eau et de l'assainissement, à l'horizon fin 2021 / début 2022. Un diagnostic et une analyse des différents modes de gestion sont en cours, avec l'aide du cabinet d'études Alexandre Turpin. Une information régulière a été donnée aux habitants du village sur les premières étapes franchies.

ENVIRONNEMENT / ESPACES NATURELS

Le Conseil municipal a validé le projet d'extension de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Col de Coq-Pravouta, porté par le Département de l'Isère. L'ENS du Col de Coq-Pravouta est l'objet d'une forte fréquentation aussi bien estivale qu'hivernale. Aujourd'hui, cette fréquentation engendre des difficultés de gestion et, à terme, de pérennité et de durabilité : sécurité du public, compatibilité pastoralisme / fréquentation et faune sauvage / fréquentation, érosion des sols, etc. L'extension de l'ENS ainsi décidée permettra de gérer une entité plus cohérente et facilitera une meilleure conciliation entre les différents usages et activités. Pour permettre cette extension, le Conseil municipal a décidé la vente de parcelles communales au Département de l'Isère, pour un montant de 249 719 € et la mise à disposition des autres parcelles communales faisant partie du périmètre d'extension, via une convention avec le Département de l'Isère.

LES PROJETS ET LES ACTIONS EN COURS DE LA MUNICIPALITÉ

Cimetières

Nos deux cimetières nécessitent des travaux de rénovation pour une question de sécurité publique d'abord, les murs menaçant de tomber, et aussi d'amélioration du cadre de vie de notre village. Pour cette opération, le Conseil municipal a obtenu des subventions auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Une première phase de travaux est en cours, portant sur la réfection du mur du cimetière côté Plan de Ville et de la couverture du mur du cimetière de Saint-Hugues. A cette occasion, en concertation avec les riverains, nous avons aussi réaménagé le site : nettoyage des plaques de béton et mousse au sol des anciens jeux d'enfants, extension du jeu de boules, suppression du vieux grillage.

Éclairage public

Au vu du bilan positif de l'expérimentation d'extinction de l'éclairage nocturne menée depuis l'hiver 2019-2020, le Conseil municipal a décidé de maintenir définitivement ce dispositif dans le Bourg et à Saint-Hugues, et de poursuivre son déploiement dans les autres hameaux du village, au fur et à mesure de l'installation des horloges astronomiques (mars 2021 : La Diat, Chemin du Grand Logis de Mourinas à Surchageat, Cherlieu, les Égaux ; courant 2021 : La Coche, Patassière, Gontière, Mollard-Bellet, Mollarière, Majeure, Marchandière, les Épalets, Brévardière ; ...). Par ailleurs, ce 25 juin 2021, notre Commune recevait le label « village étoilé ».

Projet de Maison de santé et bâtiment de l'Ancienne Mairie

La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse a décidé, en partenariat avec les professionnels de santé, de réaliser une Maison Pluriprofessionnelle de Santé, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne mairie. Les études de maîtrise d'œuvre se poursuivent. Elles ont été l'occasion d'un atelier de travail avec les habitants, notamment sur le sujet de l'aménagement du parvis de la salle des fêtes et des espaces extérieurs (ancienne cour de l'école, ...). Le parvis de la salle des fêtes fera l'objet d'une démolition et reconstruction, dans le cadre de ce projet. Les travaux débiteront au printemps 2022.



Couverture 4G de la commune

Dans le cadre du "New Deal Mobile", plan de couverture des zones blanches du territoire national, Saint-Pierre de Chartreuse va accueillir sur son territoire deux nouvelles antennes pour réseau mobile 4G. Ces deux antennes, une dans le secteur des Égaux (sur le chemin forestier du Fontanil) et une autre au-dessus de la Coche (sur le chemin forestier) doivent, avec l'antenne de la Scia, couvrir toute la commune en 4G. La première antenne (Les Égaux) doit être construite à l'automne 2021.

Audit énergétique des bâtiments communaux

La Commune a fait réaliser un audit énergétique des bâtiments énergivores de la commune par la société Enerbat d'Entremont le Vieux. A partir d'un diagnostic de chaque bâtiment audité (Ancienne Mairie, Ecole, Piscine, Foyer de fond et salle St Michel), cette étude a permis d'élaborer des scénarios d'investissement pour réaliser des économies d'énergie et pouvoir produire de l'énergie renouvelable. Une démarche pédagogique a aussi été menée avec les élèves de CM1/CM2 de l'école des 4 Montagnes. Le projet a ainsi amené les élèves à réfléchir sur leurs actions au quotidien pour économiser l'énergie à l'école mais également à la maison. Cet audit alimentera les projets de restructuration des bâtiments ou donnera lieu à des projets à part entière.



Animations culturelles

Avec les associations culturelles du village, Guy BECLE-BERLAND a travaillé d'arrache-pied sur un programme d'animations pour cet été, voulu riche et festif : Fêtes de la Chartreuse, Punch pour le Pump à la Diat, le « Grand Rassemblement » (St Hugues / CCN2), le festival de sculptures Archinature, le feu d'artifice des pompiers, les Endimanchés, le « P'tit Son », la fête des chevaux comtois, la fête des Artisans, le Tram des Balkans, les Trésors de Chartreuse, l'événement « Mémoires du village », les concerts dans les bars du village, une soirée astronomique avec Hélène Courtois, etc. A noter aussi le tournage d'un téléfilm « Les Bois Maudits », pour France 3, qui s'est tenu du 19 avril au 25 mai 2021, à Saint-Pierre de Chartreuse, et plus largement dans le massif de la Chartreuse. Nous souhaitons faire vivre un nouveau projet culturel pour Saint-Pierre de Chartreuse, donner le droit à chacun de profiter d'animations de qualité, des temps de rencontre, de création, d'émotion. Plus particulièrement cet été 2021, une scène est installée tous les vendredis du 9 juillet au 6 août, Place de la mairie, où pourront se produire plusieurs artistes en concert. Cet événement, « Le P'tit Son », est co-organisé par le Comité d'Animation et la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse, en partenariat étroit avec les associations culturelles locales : Graine de Son, Les Endimanchés, le Pied de La Cuche, Instinctaf et le Comité d'animation.

Pendant les journées du patrimoine, les 17, 18 et 19 septembre 2021, la première édition de l'événement « Mémoire du village » (Fêtes ensemble) sera organisée par le Comité d'Animation au centre Notre Dame de Vette, transformé pour l'occasion en lieu d'expositions, de dégustations et de rencontres intergénérationnelles. L'exposition proposera des documents d'archives, des témoignages sonores, des images et des films, avec aussi un village des saveurs, dans un esprit de partage et d'échanges conviviaux. Vous souhaitez contribuer à la réussite de ce temps festif ? Faites-vous connaître auprès de du Comité d'animation de Saint-Pierre de Chartreuse, à l'adresse ci-après : comiteanimationspc@gmail.com

LES PROJETS ET LES ACTIONS EN COURS DE LA MUNICIPALITÉ

La commune alimentée en énergie verte

Au 1er janvier 2021, la Commune a été dans l'obligation de choisir son fournisseur d'électricité, les tarifs réglementés historiques n'existant plus pour les collectivités et les professionnels. La Commune se fournit dorénavant en électricité 100% renouvelable pour alimenter ses bâtiments communaux et l'éclairage public.

Projet de Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville

Le permis de construire du futur bâtiment de Maison de Parc naturel régional de Chartreuse / Office de tourisme intercommunal vient d'être accordé. Les travaux devraient débuter début 2022. En prévision, la Commune a procédé, en juin, à la déviation des réseaux enterrés, grâce aussi au financement du Département de l'Isère, du Parc naturel régional et de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Les aménagements associés du Plan de ville par la Commune feront l'objet d'ateliers de travail avec les habitants, les commerçants et les riverains dès septembre prochain, pour répondre notamment aux questions suivantes : quels conception et aménagement de la nouvelle place publique devant la future Maison du Parc / Office de tourisme intercommunal ? Déplacement de la stèle vers quel lieu ? Quelle organisation fonctionnelle du Plan de Ville ? Quels espaces de jeux pour les enfants ? Etc...



Développement touristique

La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse a confié au groupement Alp'Evasion / Alp'études une mission visant à décliner localement un projet de développement touristique. Ce positionnement de « village-station pleine nature » sera l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux projets de développement touristique : développer et mailler des lieux d'expérience renouvelant la création de valeur ajoutée, développer une offre touristique d'hébergement de qualité, proposer des solutions de mobilité durable, s'inscrire dans une gouvernance solidaire à l'échelle de la 4C et du massif. Certains projets d'aménagement sont actuellement envisagés : réalisation d'un réseau de sentiers inter-hameaux multi-usages, aménagement du Bec de La Scia, création d'un pôle « éconature » à La Diat avec le projet de création d'un Espace naturel sensible « rivière sauvage », ...

Restructuration de la station de ski

A l'échelle du territoire, avec les partenaires institutionnels et financiers et avec les socio-professionnels, un travail de restructuration de la station de ski alpin est engagé, pour réussir à maintenir et inclure l'offre ski dans une offre plus globale diversifiée et 4 saisons. Pour cela, il s'agira de réduire la dépendance au poids financier du ski, équilibrer financièrement l'exploitation de la station, anticiper les suites du télécabine actuel qui arrive en fin de vie, valoriser un tourisme 4 saisons et mener une communication positive pour mettre en réseau une offre globale incluant l'offre neige. Une première réunion de travail s'est tenue le 24 novembre 2020 avec les socio-professionnels dans ce cadre. Une étude a été confiée au bureau d'études SSIT. Ses premières analyses sont attendues pour juillet 2021.

Plan de gestion de la forêt 2020-2023

Un nouveau plan de gestion des forêts communales, pour la période 2020-2023, a été adopté par le Conseil municipal le 5 juillet 2021. La forêt communale de Saint-Pierre de Chartreuse représente une surface de 1130 Ha, morcelée en 10 tènements. L'analyse de l'état de notre forêt montre que son renouvellement naturel est absent. L'enjeu majeur de ce nouvel aménagement sera donc de pérenniser la forêt, d'une part en retrouvant l'équilibre forêt/gibier et en assistant la régénération naturelle par des compléments de plantations adaptés au changement climatique et d'autre part en réduisant et en espaçant les exploitations pour retrouver un capital sur pied équilibré et bien structuré, synonyme de résilience face aux perturbations climatiques. Les coupes seront limitées aux surfaces réellement exploitables. Les espaces protégés, la faune et la flore remarquable ainsi que les paysages seront préservés.



Finances

Les résultats comptables de l'année 2020 de la Commune ont été validés par le Conseil municipal, présentant un résultat cumulé positif pour l'ensemble des budgets (budget principal, eau/assainissement et forêt) de 562 189 €. Le 12 avril 2021, le Conseil municipal a adopté les budgets prévisionnels 2021. Les taux d'imposition 2021 sont restés inchangés par rapport à l'année 2020, avec pour rappel la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales décidée au niveau national.

LES PROJETS ET LES ACTIONS EN COURS DE LA MUNICIPALITÉ

Travaux des services techniques municipaux

L'équipe des services techniques accueille un nouvel agent, Nicolas MARQUERAULT. Suite au départ de Fabian GELAS, Robert SIRAND PUGNET a pris le poste de responsable des services techniques. Il convenait donc de recruter un nouvel agent technique, c'est chose faite avec l'arrivée de Nicolas.

De nombreux travaux ont récemment été réalisés ou sont en cours par l'équipe technique : drainage du chemin du Battour, reprise d'affaissement sur le chemin du Carrelet, déneigement et remise en état de la route du col du Coq, entretien de l'ensemble des routes communales (pose d'enrobé froid, creusement de fossés, débouchage de buses, de regards), remise en état de pistes forestières (Océpée, La Scia, Coleau), protection du captage de Bellefond, ramassage des encombrants, entretien du village, des bâtiments communaux, des espaces verts, fleurissement, préparation de la piscine pour la saison estivale, aide à l'organisation de manifestations festives, culturelles et sportives, etc. Cette liste, non exhaustive, rassemble une partie des tâches assurées par les agents techniques municipaux. Ces derniers s'efforcent au quotidien de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations afin d'entretenir le patrimoine communal, d'accueillir les visiteurs et de rendre le meilleur service possible aux Chartroussins. D'autres travaux nécessitant l'intervention d'entreprises seront effectués prochainement (reprise d'enrobé à Mollard-Bellet le Haut, Manissola, petit pont de La Diat) ainsi que le traitement au point à temps automatique (émulsion de bitume et gravillons) pour la préservation et l'entretien des routes communales.

Collecte et tri des déchets

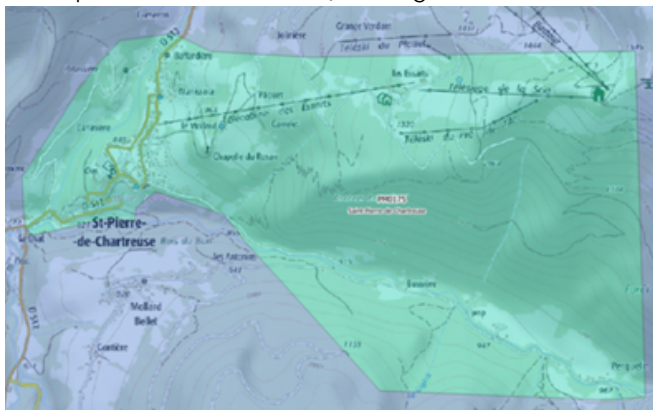
Depuis septembre 2020, un groupe de travail citoyen se réunit, sous le pilotage d'Eric DAVIAUD, pour proposer des actions d'amélioration de la gestion des déchets sur notre commune. En concertation avec la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, le groupe de travail a proposé au Conseil municipal une restructuration des Points Tri, qui a été validée et mise en œuvre en mai 2021, pour une expérimentation de 6 mois : passage de 3 à 7 points tri, plus visibles et moins gros. Les autres sujets abordés dans ce groupe de travail sont : la gestion des cartons bruns, la communication, la prévention, la gestion des déchets verts.

Rénovation des bâtiments communaux à Saint Hugues

Des subventions conséquentes ont été accordées pour la rénovation des locaux communaux de Saint Hugues (salle Saint Michel et foyer de fond) et leur transformation en espaces multi-activités, par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Isère. Un travail est en cours avec le CAUE de l'Isère pour élaborer le programme détaillé du projet (quelles fonctions à assurer au sein des bâtiments : foyer de fond et location skis/raquettes l'hiver, salle d'activités pour les enfants de l'école, espace d'exposition temporaire du musée Arcabas, mur d'escalade/salle de bloc, activités 4 saisons, gîte de groupe, ...), quel système de chauffage, quels choix de conception et choix techniques, quel montage financier, etc.). Ce programme détaillé servira de cahier des charges pour la consultation d'architectes pour la réalisation de travaux en 2022/2023.

La fibre arrive enfin !

A partir de septembre 2021, le déploiement de la fibre optique pour relier les domiciles (offre FTTH, grand public) doit commencer pour permettre à 380 foyers d'être reliés avant la fin d'année. Le secteur concerné est celui présenté ci-dessous (le Bourg et le nord-est de la commune).



Installation de stationnements chevaux et vélos, de tables de pique-nique et de bancs en bois, etc.

Le projet de développement de la pratique équestre en Chartreuse continue son chemin, sous le pilotage déterminé de Jeanne GERONDEAU, avec l'installation de nouvelles barres d'attache pour les chevaux.

Les installations de mobiliers pour améliorer l'accueil des visiteurs et habitants se poursuivent : tables de pique-nique, bancs publics, stationnements équestres, stationnement vélos, ...

Une parcelle privée sur le chemin du Plan de Ville est mise à disposition de la Commune pour y aménager une aire de pique-nique.

Aménagements de sécurité des routes départementales de La Diat

Afin de sécuriser les déplacements, notamment piétons, la Commune a réalisé des aménagements de voiries sur les routes départementales qui traversent La Diat : alternats, marquages routiers, balisettes et signalisation routière. Les solutions mises en œuvre s'appuient sur les propositions discutées avec les habitants du hameau, lors des deux rencontres tenues en juillet/août 2020. Ces aménagements sont financés par le Département de l'Isère à hauteur de 50 %. D'autres secteurs seront maintenant mis à l'étude : Martinière, Saint Hugues, Baffardière, etc.



Piscine municipale

La piscine ouvre cette année avec un tout nouveau bassin, grâce aux travaux importants d'étanchéité, qui ont été réalisés à l'intersaison. En comptant aussi le remplacement de la bâche isolante réalisé avant 2020, l'opération a représenté un coût global de 105 000 € HT et a bénéficié de subventions à hauteur de 64 000 € de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Avec cette opération, la Commune fera des économies importantes d'eau et de chauffage. Cet investissement s'avérera nécessaire pour permettre l'apprentissage de la nage aux enfants de l'école, pour le plaisir des habitants qui profitent de cet équipement, et pour l'attrait touristique de Saint-Pierre de Chartreuse l'été.

La piscine a ouvert ses portes aux élèves de l'école de Saint-Hugues, dans le cadre de leur programme d'apprentissage de la nage, du 21 juin au 2 juillet. L'ouverture au public a eu lieu le samedi 3 juillet. Elle fermera ses portes le dimanche 29 août. Cette année, une adaptation des tarifs a été faite pour aider les personnes à faibles ressources ou en situation de handicap. Deux nouvelles catégories de tickets ont ainsi été créées, à savoir un tarif réduit et un tarif social.



Projet de territoire du Cœur de Chartreuse

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a décidé de signer un « contrat de relance et transition écologique (CRTE) », avec l'Etat, le Département de l'Isère et le Département de la Savoie. L'objectif du CRTE sera d'accompagner les actions les plus vertueuses possibles en matière de transition écologique. Ce CRTE traitera de l'ensemble des sujets à enjeux de notre territoire, et notamment : l'accès aux services publics, l'accès à la santé, l'efficacité énergétique, l'accès à la culture, l'alimentation durable, le développement économique, le traitement des friches et des terrains pollués, la lutte contre l'artificialisation, la préservation de la biodiversité, le soutien au commerce et à l'artisanat, l'économie circulaire, la revitalisation urbaine, l'éducation, le numérique, la mobilité, la réduction des inégalités sociales et territoriales. Les grandes orientations du CRTE sont construites sur les bases du « Projet de territoire » en cours d'élaboration par la Communauté de communes Cœur de Chartreuse. Ce projet est organisé en 4 axes stratégiques : "Une terre d'accueil", "un développement économique qui allie proximité et ambition", "Un usage raisonné et local des ressources, pour engager le territoire sur une vraie dynamique de transition énergétique et écologique", "Un développement du territoire visant la qualité de vie et le bien-être pour tous". La signature du contrat permettra d'inscrire le financement de projets portés par la Communauté de communes, ainsi que ceux des communes qui auraient un intérêt à l'échelle intercommunale. Impliquant les habitants et les acteurs économiques tout autant que les institutions, des ateliers de travail seront organisés prochainement par la Communauté de Communes pour vous associer à l'élaboration du Projet de territoire du Cœur de Chartreuse. Une plateforme participative est déjà en ligne et vous permet de contribuer via des commentaires par thématique, à l'élaboration du projet de territoire. Vous y trouverez également la présentation de la démarche et l'agenda des rencontres à venir. N'hésitez pas à vous connecter via : <https://wiki.agate-territoires.fr/coeurchartreuse/?Accueil>.

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

« SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE DEMAIN SE PREPARE AUJOURD'HUI

La Communauté de Communes envisage de réduire le périmètre de la Station. Réduire le domaine skiable, c'est aussi réduire la clientèle et les produits. Pourtant, dès 2015 la Communauté de Communes avait insisté auprès du Préfet de l'Isère pour prendre en charge la Station en arguant de ses compétences de gestionnaire pour pouvoir investir. Nous voyons aujourd'hui le résultat des quatre années de l'EPIC ! En fait, c'est le chiffre d'affaires qu'il faut développer et pour cela nous devons investir. Pour atteindre cet objectif, le périmètre du capital de l'Etablissement doit être augmenté. Dès 2014, nous avons proposé de créer une SPL ou une SEM avec le département et la région par exemple. C'est essentiel d'assurer la viabilité du domaine pour les vingt prochaines années afin de préparer une transition économique et touristique vers un modèle 4 Saisons pendant qu'il est encore temps. Commençons par assurer le fonctionnement du télésiège de la Combe de l'Ours pendant l'été pour les vélos, les parapentes et les promeneurs. Et réfléchissons à une télécabine jusqu'au sommet de la Scia. Ainsi l'accès par la route pourra n'être réservé qu'aux riverains. Et les touristes pourront accéder à ce magnifique panorama avec une nouvelle mobilité toute l'année. Soyons unis, ambitieux et volontaires pour trouver des partenaires avec la même envie.»

Yves GUERPILLON,
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



Parking à chevaux
Saint-Hugues



Mur du cimetière
Saint-Pierre

L'équipe du Centre Technique Municipal



Chantier participatif

ÇA BOUGE SUR LE BIKE PARK !



Un été en fête !

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

SAMEDI 3 JUILLET

Punch pour le Pump

🕒 De 10h à 17h

📍 Bike Parc - La Diat

SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 JUILLET

GR6 en Chartreuse

🕒 Sam : De 9h à 23h
Dim : De 9h30h à 19h

📍 St Hugues

TOUS LES VENDREDIS DU 9/07 AU 6/08

**Les rendez-vous
du P'tit Son**

9 juillet : Graine de Son - Mama Kandy

16 juillet : Hatheya - La petite lucette

23 juillet : Lofley - Léonid

30 juillet : EZPZ

6 août : In Step - Two of us

🕒 Début des concerts : 19h
📍 Place de la Mairie

MARDI 13 JUILLET

Concert de Mister Mat
Pour l'association Lepetit Mateo

🕒 À partir de 19h

📍 Four à pain

MERCREDI 14 JUILLET

Feu d'artifice

🕒 À 22h

📍 Plan de ville

SAMEDI 17 & DIMANCHE 18 JUILLET

Les Endimanchés

🕒 Sam : De 16h à 23h
Dim : De 11h à 18h

📍 Plan de ville
Centre du village

DIMANCHE 8 AOÛT

Concours de chevaux comtois

🕒 De 10h à 18h

📍 Plan de ville

Fête de la laine

🕒 De 9h à 18h

📍 Plan de ville

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AOÛT

**Fête de l'artisanat
et du terroir**

🕒 Sam : De 9h à 18h
Dim : De 9h à 18h

📍 Plan de ville
Centre du village

Feu d'artifice **Fête foraine**

LUNDI 23 AOÛT

La tournée des hauteurs

🕒 Concert à 18h

📍 Sur le parvis de
la salle des fêtes

EN SEPTEMBRE

Vulnefly*

🕒 Samedi 4 septembre

*Festival de parapente et sports de plein-air

Les trésors de Chartreuse

🕒 Dimanche 12 septembre

Mémoires du village

🕒 Du 17 au 19 septembre

informations : 04 76 88 62 08

